## **ZA4737**

# Flash Eurobarometer 226 (Data Protection - Data Controllers' Perceptions)

Country Specific Questionnaire Belgium (French)

### FL226 Data Protection, B2B Questionnaire

Bonjour, je m'appelle .... et je désirerais parler à la personne responsable de la protection des données au sein de votre entreprise, c'est à dire la personne responsable de la gestion de toute base de données contenant des informations personnelles sur les clients, les fournisseurs ou les employés. [CIBLES ACCEPTABLES: Responsable de la protection des données ou des questions liées à la protection des données, Responsable Informatique, Directeur des Ressources Humaines, Directeur du Marketing]

Tout d'abord, j'ai besoin de quelques informations concernant votre entreprise.

Quelle est votre titre et quelles sont vos responsabilités dans l'entreprise?

	Responsable de la protection des donnée a protection des données	
	Responsable Informatique	
	Responsable du Marketing	
-	Directeur des Ressources Humaines	4
-	Directeur Général	5
-	[Autre]	6

[Autre] = [STOP INTERVIEW - INTERVIEW NON VALIDE SI LA PERSONNE RESPONSABLE NE SE CONSIDERE PAS RESPONSABLE DES QUESTIONS SUR LA PROTECTION DES DONNEES AU SEIN DE LA SOCIETE]

D2N. Pour les questions suivantes, veuillez limiter vos réponses aux activités de votre société en Belgique uniquement. Combien d'employés votre société a-t-elle en Belgique ?

99999 - NSP/SR

#### SI MOINS DE 20 REMERCIER ET CLORE

D1.

D2. Pour les questions suivantes, veuillez limiter vos réponses aux activités de votre société en Belgique uniquement. Combien d'employés votre société a-t-elle en Belgique ?

- Moins de 20	0
- 20-49	1
- 50-249	2
- 250-499	3
- 500 ou plus	4
- [NSP/SR]	9

SI MOINS DE 20 REMERCIER ET CLORE

	Votre entreprise est-elle principalement une entreprise
	[LIRE A HAUTE VOIX] - [UNE SEULE REPONSE POSSIBLE]
	- de construction ou de travaux publics
•	lture: STOP INTERVIEW - L'INTERVIEW N'EST PAS VALABLE : STOP INTERVIEW - L'INTERVIEW N'EST PAS VALABLE
D3b.	Aucun de ceux-ci Merci de préciser  VIEWER: SI LE REPONDANT DIT AGRICULTURE, MERCI DE RETOURNER A LA PAGE EDENTE ET DE SELECTIONNER LA REPONSE APPROPRIEE (Agriculture)
D4.	Votre entreprise est-elle:?
D4.	- une entreprise indépendante
D4.	- une entreprise indépendante
	- une entreprise indépendante
	- une entreprise indépendante

Q1a.	Dans quelle mesure connaissez-vous les dispositions de la Loi de Protection des Données de Belgique ?
	- Connait très bien 1
	- Connait assez bien2
	- Ne connait pas vraiment
	- [NSP/SR]9
02	
Q2.	D'après votre expérience commerciale et de façon générale, seriez-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec chacune des phrases relatives aux exigences de la loi de protection des données ?
	- Plutôt d'accord 1
	- Plutôt pas d'accord2
	- [NSP/SR]9
	a) Les exigences de la loi de protection des données sont
	nécessaires afin de respecter un niveau élevé de protection des consommateurs et les droits fondamentaux des citoyens 1 2 9
	b) Les exigences de la loi de protection des données sont trop
	strictes à certains égards 1 2 9
	c) Les exigences de la loi de protection des données ne sont pas nécessaires, sauf pour certains secteurs d'activité
Q3.	Pour chacune des propositions suivantes, dites moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec elles ?  - Tout à fait d'accord
	- Pas du tout d'accord
	- [NSP/SR]
	États Membres est suffisante pour considérer que les données personnelles peuvent circuler librement au sein de
	l'Union Européenne 1 2 3 4 9
	<ul> <li>b) La loi de Protection des Données en Belgique est interprétée     et appliquée de façon plus rigoureuse que dans les autres     Etats Membres</li></ul>
Q4.	Selon vous, pensez-vous que la législation existante sur la protection des données est adaptée ou non à faire face à la quantité grandissante d'échanges d'informations personnelles, par exemple transférées via Internet ?  - Tout à fait adaptée

Q5.	Utilisez-vous des technologies ou des logiciels améliorant la p dans votre entreprise, aussi appelés 'technologies de renforce privée')? (par exemple, éliminateurs de cookies, outils de cryp l'anonymat automatique, plateforme pour les préférences de	ement de la protection de la vie tage, logiciel assurant
	- Oui	1
	- Non, mais j'en ai entendu parler	2
	- Non, et je n'en ai jamais entendu parler	3
	- [NSP/SR]	9
Q6.	Votre entreprise transmet-elle des données personnelles via le	nternet ?
	- Oui	1
	- Non	2
	- [NSP/SR]	9
POSEF Q7. transfé	R SI Q6 = 1 Prenez-vous de quelconques mesures pour améliorer la sécul érez?	rité des données que vous
	- Oui	1
	- Non	2
	- [NSP/SR]	9
Q8.	Votre entreprise transfère-t-elle des données personnelles ver Européenne / Espace Economique Européen ?	
	- Oui	1
	- Non	
	- [NSP/SR]	9
Q9.	R SI Q8 = 1 Quel type de données personelles votre entreprise transfère-t- palement?	-elle à de tels pays,
	<ul> <li>Données sur le personnel pour les besoins de ge ressources humaines</li> </ul>	
	- Données sur les clients ou les consommateurs po commercial	•
	<ul> <li>Données recueillies au sein de l'Union Européeni vendues ou louées à des contrôleurs de donnée d'autres pays</li> </ul>	es dans
	- Autre	4
	<ul> <li>- [L'entreprise ne transfère pas de données person d'autres pays]</li> </ul>	
	- [NSP/SR]	
	[101/01]	

POSER SI Q8 = 1
Q10. Comment votre société transfère-t-elle des données personnelles vers d'autres pays? Utilisezvous chacun des outils que je vais vous citer ? Transférez-vous des données personnelles...

	- Oui	1
	- Non	2
	- [NSP/SR]	9
	a) par téléphone	129
	b) par télécopie/fax	1 2 9
	c) par courrier recommandé, ou messageries	1 2 9
	d) par courrier normal	1 2 9
	e) par e-mails	1 2 9
	f) par Internet fermé (ex. réseau privé de société)	1 2 9
	g) par Internet ouvert (téléphone IP, protocole FTP)	
	h) par d'autres moyens	
POSEF	R SI Q8 = 1	
Q11.	Connaissez-vous l'expression "clauses contractuelles normalisée transfert de données personnelles vers des pays hors Union Euro Economique Européen ?	
	- Oui	1
	- Non	
	- [NSP/SR]	
	- [NOF/ON]	9
Q12a. Belgiqu	Etes-vous en contact régulier avec les autorités nationales de pro le ?	tection des données de
	- Oui	1
	- Non	2
	- [NSP/SR]	9
	R SI Q12a = 1  Avez-vous été en contact avec les autorités nationales de prote	ection des données pour
		·
	- Oui	1
	- Non	2
	- [NSP/SR]	9
	a) des notifications,	129
	b) demander des lignes de conduite,	1 2 9
	c) des plaintes contre votre entreprise,	
	d) des inspections	
	e) d'autres raisons	
	e) d'adires faisons	1 2 3
Q13a.	Votre société conserve-t-elle et met-elle à jour des notices d'infedes données ?	ormation sur la confidentialité
	- Oui	1
	- Non	
	- [NSP/SR]	
	[· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	•

Q130.	confidentialité des données sont examinées	
	- Oui	
	- Non	
	- [NSP/SR]	
Q14.	Pourriez-vous indiquer le nombre approxima personnelles reçues par votre entreprise au	
	- Moins de 10	1
	- Entre 10 et 50	2
	- Entre 51 et 100	3
	- Entre 101 et 500	4
	- Plus de 500	
	- N'a jamais reçu aucune demande	
	- [NSP/SR]	
	[1101/011]	······································
Q15.	Votre entreprise a-t-elle reçu des plaintes de actuellement en cours de traitement ?	e personnes dont les données personnelles sont
	- Oui	1
	- Non	
	- [NSP/SR]	
Q16.	Parmi les actions suivantes, pourriez-vous ind favorable à une amélioration et une simplificat protection des données?	
	- Serait favorable	
	- Ne serait pas favorable	2
	- [NSP/SR]	
	<ul> <li>a) Explication supplémentaire sur l'applica concepts et définitions clés de la Direction nationales</li></ul>	ctive Européenne et des
	d) Plus d'harmonisation des règles sur les	
	e) Une législation de protection des donn secteur d'activité	
	f) Autre	
	,	

Q17. En prenant en considération la lutte contre le terrorisme international, pensez-vous que, dans certaines circonstances, il devrait être possible de/d':

(FAIRE UNE ROTATION DES ITEMS, UTILISER LES ECHELLES A&B EN FAISANT UNE ROTATION)

<ul> <li>a) surveiller les appels téléphoniques des personnes ?</li></ul>	1 2 3 4 9
ECHELLE A	
- Non	. 1
<ul> <li>Oui, mais seulement les personnes qui sont soupçonnées d'activités terroristes</li> </ul>	2
<ul> <li>Oui, mais même les personnes soupçonnées de terrorisme devraient être surveillées uniquement sous la supervision d'un juge ou avec des garanties équivalentes</li> </ul>	2
- Oui, dans tous les cas	
- [NSP/SR]	
- [NOF/ON]	3
ECHELLE B	
- Oui, dans tous les cas	4
<ul> <li>Oui, mais seulement les personnes qui sont soupçonnées d'activités terroristes</li> </ul>	2
<ul> <li>Oui, mais même les personnes soupçonnées de terrorisme devraient être surveillées uniquement sous la supervision d'un juge ou avec des garanties équivalentes</li> </ul>	3
- Non	
- [NSP/SR]	
[1401 /013]	J